1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsmolykoteg-1502fmmsds
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 1-Decene, homopolymère, hydrogéné
2.5.2 Huile minérale blanche (pétrole)
2.5.3 Aluminum hydroxide benzoate stearate
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsmolykoteg-1502fmmsds
Company	DOW BENELUX B.V.
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsmolykoteg-1502fmmsds**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsmolykoteg-1502fmmsds

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsmolykoteg-1502fmmsds**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	DOW BENELUX B.V.
État physique	liquide
Forme	visqueux (pâte ou gel)
pH	Non disponible
Usage	Lubrifiants et additifs de lubrifiant.
Date FDS	2018-09-23

La FDS date du 2018-09-23. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Huile minérale blanche (pétrole) devrait être classée **H350** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA.
- La substance Huile minérale blanche (pétrole) est classée **H350** et sa concentration (**10.0–20.0%**) dépasse le seuil de **0.1%**. Le produit devrait donc être classé **H350**.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : pas disponible
- RID : pas disponible

- ADN : pas disponible
- IMDG : pas disponible
- IATA : pas disponible
- UN : sans objet

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : Laver abondamment à l’eau.

eyes : Rincer les yeux avec de l’eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et poursuivre le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appeler un médecin (de préférence un ophtalmologiste).

ingestion : Aucun traitement médical d’urgence n’est nécessaire.

inhalation : Sortir la personne à l’air frais ; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 1-Decene, homopolymère, hydrogéné

Identification

- N° CAS : 68037-01-4
- N° EINECS : 500-183-1

Concentration :from 70.0 to 80.0

Dangers :

- H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Huile minérale blanche (pétrole)

Identification

- N° CAS : 8042-47-5
- N° EINECS : 232-455-8

Concentration :from 10.0 to 20.0

Dangers :

- H350 Peut provoquer le cancer.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.3 Aluminum hydroxide benzoate stearate

Identification

- N° CAS : 54326-11-3
- N° EINECS : 259-105-7

Concentration :from 1.0 to 10.0

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Homologués EN 374 (résistants aux produits chimiques et micro-organismes). • Matériaux préférés pour gants étanches : néoprène, caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »), chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). • Pour un contact prolongé ou fréquemment répété : gants de classe de protection 4 ou supérieure (temps de passage > 120 min selon EN 374). • Pour un contact bref : gants de classe de protection 1 ou supérieure (temps de passage > 10 min selon EN 374). • Épaisseur générale recommandée : > 0,35 mm pour une protection suffisante lors de contacts prolongés et fréquents. Exception : gants stratifiés multicouches < 0,35 mm peuvent offrir une protection prolongée; autres matières < 0,35 mm ne sont adéquates que pour un bref contact.
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. • Les lunettes doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.
Peau	Gants • Homologués EN 374 (résistants aux produits chimiques et micro-organismes).

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	• Matériaux préférés pour gants étanches : néoprène, caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »), chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). • Pour un contact prolongé ou fréquemment répété : gants de classe de protection 4 ou supérieure (temps de passage > 120 min selon EN 374). • Pour un contact bref : gants de classe de protection 1 ou supérieure (temps de passage > 10 min selon EN 374). • Épaisseur générale recommandée : > 0,35 mm pour une protection suffisante lors de contacts prolongés et fréquents. Exception : gants stratifiés multicouches < 0,35 mm peuvent offrir une protection prolongée; autres matières < 0,35 mm ne sont adéquates que pour un bref contact.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué CE. • Cartouche à vapeurs organiques, type A (point d'ébullition > 65 °C, conforme à la norme EN 14387).
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter des vêtements chimiquement résistants adaptés au produit (exemple : tablier, combinaison complète). • Le choix dépend du type d'opération et doit être fait en fonction du risque chimique identifié.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement ; manipulez conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité ; n'utilisez qu'avec une ventilation adéquate ; consultez les mesures techniques à la section « Contrôles d'exposition / protection individuelle ».
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions d'un stockage sûr : - Conserver le produit dans des conteneurs proprement étiquetés. - Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Incompatibilités à éviter : - Ne pas stocker avec les types de produits suivants : oxydants forts.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Lubrifiants et additifs de lubrifiant.